

COMPARAISON DISCONTINUE ET QUANTIFICATION DE DEGRÉS*

David-Étienne Bouchard
Université McGill

1. Introduction

Le but de cet article est d'analyser un certain nombre de constructions du français québécois mettant en jeu des opérateurs de degré dans une position non-canonique et de proposer une nouvelle dérivation syntaxique permettant de rendre compte de ces données, tout en conservant les résultats obtenus par les propositions sémantiques de Heim (2000). Je tenterai aussi d'intégrer les résultats obtenus par Bhatt & Pancheva (2003) concernant la portée des différents constituants des constructions de degré. Quelques exemples des constructions qui seront examinées sont donnés en (1) :

- (1) a. Jean a *plus* écrit *d'articles* que moi cette année.
b. Les enfants ont *trop* mangé *de friandises*.
c. Nous avons *moins* travaillé *longtemps* que Caroline.

La majorité des efforts récents concernant l'étude des comparatifs et autres constructions de degrés a été concentrée sur la représentation sémantique de ceux-ci. Or, plusieurs de ces propositions s'avèrent difficile à réconcilier avec l'ordre visible des mots dans la phrase. Ainsi, il est nécessaire de postuler des règles syntaxiques idiosyncratiques telles que l'extraposition obligatoire de la proposition de degrés (la proposition en *que*) pour obtenir une forme logique (LF) appropriée à partir de l'ordre de surface.

Pour remédier à ce problème, Bhatt & Pancheva (2003) proposent une dérivation syntaxique permettant d'éviter ces écueils en appliquant aux comparatifs la théorie de l'extraposition de Fox & Nissenbaum (1999). De cette manière, ils arrivent à dériver la position à droite de la proposition de degrés sans stipulation particulière. Cette analyse repose largement sur la proposition de Fox & Nissenbaum que la montée du quantifieur (QR) est une opération qui adjoint à droite l'élément déplacé. Cette analyse permet de faire des prédictions quant à la portée du morphème comparatif et la proposition de degré, ce qui est un avantage net par rapport à l'analyse précédente faisant usage de l'extraposition.

Les données en (1) posent un défi important à l'analyse de Bhatt & Pancheva. Je tenterai de démontrer que ces constructions s'analysent naturellement comme une instance visible de QR, déplaçant l'élément quantificationnel à gauche, et non pas à droite de son lieu d'atterrissage. Je

* Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique 2008.

Proceedings of the 2008 annual conference of the Canadian Linguistic Association.

© 2008 David-Étienne Bouchard

proposerai que la proposition de degré est générée dans une position adjointe au VP maximal, c'est-à-dire plus bas que la position finale du sujet, mais plus haut que tout ce qui se trouve dans le VP.

Cet article est organisé comme suit. D'abord, j'introduirai les notions nécessaires de la sémantique des comparatifs dans le but d'illustrer la nécessité d'un mouvement furtif semblable à QR pour l'interprétation des comparatifs (section 2). Ensuite, je présenterai l'analyse de Bhatt & Pancheva (2004) et ces avantages sur ses prédécesseurs à la section 3. La section 4 sera dédiée à la présentation des nouvelles données du français québécois et les détails de l'analyse que je propose dans cet article. À la section 5, j'explorerai les diverses conséquences de ma proposition et je comparerai mes prédictions avec celles de Bhatt & Pancheva. La section 6 conclura l'article.

2. Quantification dans les comparatifs

Les adjectifs scalaires sont généralement considérés comme des termes relationnels liant un degré et un individu (Cresswell 1976, Seuren 1978, Heim 2000, entre autres). Ce sont donc des éléments de type $\langle d, et \rangle$. Dans la phrase (2), l'adjectif *haut* prend d'abord l'argument *trente pieds*, dénotant un degré, puis *l'arbre*. Cette fonction retournera la valeur 1 si la paire ordonnée \langle [trente pieds], [l'arbre] \rangle fait partie de la dénotation de *haut*.

- (2) L'arbre est trente pieds de haut.
 (3) $[[\text{haut}]] = \lambda d. \lambda x. x \text{ est haut au moins au degré } d.$

Il existe un consensus relatif quant au fait que les structures comparatives nécessitent une analyse quantificationnelle. Selon cette approche, le morphème comparatif *plus*¹ dénote une relation de second ordre mettant en impliquant deux ensembles de degrés. En ce sens, ce mot est d'un type semblable aux déterminants dans le domaine nominal : alors que les déterminants sont de type $\langle et, \langle et, t \rangle \rangle$, *plus* est de type $\langle dt, \langle dt, t \rangle \rangle$. Dans une phrase comparative simple comme (4a), *plus* met en relation l'ensemble de degrés rendant la proposition *Jean est d-intelligent* vraie et celui rendant la proposition *Max est d-intelligent* vraie². La phrase entière est vraie si le second ensemble est proprement contenu dans le premier.

- (4) a. Jean est plus intelligent que Max.
 b. $(d : \text{Max est d-intelligent}) \subset (d : \text{Jean est d-intelligent})$

¹ J'utiliserai généralement le morphème comparatif *plus* afin de simplifier la présentation. Ces arguments portent par contre sur un nombre plus grand d'éléments, notamment les comparatifs *moins* et *aussi*, ainsi que plusieurs autres éléments de degrés complexes : *trop*, *assez*, *tellement*, etc.

² Lechner (2001, 2004) démontre clairement que lorsque la proposition en *que* ne contient pas une proposition complète, il s'agit en fait d'un cas d'éllision, c'est-à-dire qu'une proposition complète est présente à LF.

Nous parlons de l'*ensemble* de degrés rendant ces propositions vraies et non pas de degrés individuels pour refléter la propriété monotonique décroissante des adjectifs scalaires. C'est en effet ce que l'on obtient avec une dénotation des adjectifs scalaires en 'au moins', comme en (3). Dans la phrase (5a), la lecture la plus saillante est une lecture en 'exactement', mais il est possible de montrer que cette interprétation provient d'une implicature conventionnelle, puisque celle-ci peut être renversée par une phrase additionnelle sans obtenir de contradiction.

- (5) a. Est-ce que ta corde est trente pieds de long?
b. Bien sûr! En fait, elle est plutôt cinquante pieds de long!

Étant donnée cette propriété monotonique, il est impossible de parler du degré individuel validant une proposition comme *Jean est d-intelligent* puisque les degrés sont une échelle continue, non pas discrète. Ce qui signifie que pour tout degré qui rend une proposition vraie, il existe toujours un degré plus bas ou plus haut qui la rend aussi vraie.

Heim (2000) propose la dénotation suivante pour le comparatif anglais *-er*, 'plus'. J'adopterai cette dénotation pour simplifier la présentation, mais la discussion qui suit vaut pour toute dénotation nécessitant que le morphème de degré prenne la proposition principale et la proposition en *que* comme arguments.

- (6) $[-er] = \lambda P_{\langle d, t \rangle}. \lambda Q_{\langle d, t \rangle}. \text{Max}(Q) > \text{Max}(P)$
(7) $\text{Max}(P) := \text{id}. P(d) = 1 \ \& \ \forall d' [P(d') = 1 \rightarrow d' \leq d]$

Il est facile de voir qu'une phrase comparative simple comme (4a) n'est pas interprétable telle quelle. Heim (2000) suggère que la proposition de degré est générée comme complément du morphème de degré et que la position à droite de la proposition en *que* est le résultat d'une règle d'extraposition obligatoire. Ce déplacement est ensuite 'défait' à LF. Finalement, le morphème de degré se combine avec la proposition en *que*, formant ainsi un DegP dénotant un quantificateur généralisé de degrés qui doit se déplacer vers un noeud de type $\langle t \rangle$, laissant une trace de type $\langle d \rangle$. Ce mouvement provoque l'abstraction- λ sur la variable de degré et permet ainsi au DegP de prendre la proposition principale comme argument. La dérivation est ainsi semblable à celle des objets quantifiés, mis à part la règle d'extraposition.

Comme dans le cas des NP quantifiés, le mouvement du quantificateur généralisé peut donner lieu à des ambiguïtés de portée lorsque d'autres éléments tels que des modaux, d'autres quantificateurs ou la négation sont présents dans la phrase. Par exemple, la phrase suivante a deux interprétations possibles :

- (8) Cet article doit être moins long que ça (où $\zeta a = 10$ pages)
a. $\forall w \in \text{Acc}: \max \{d: \text{long}^w(\text{article}, d)\} < 10$ pages
b. $\max \{d: \forall w \in \text{Acc}: \text{long}^w(\text{article}, d)\} < 10$ pages
(adapté de Stateva (1999))

L'interprétation en (8a) dit qu'il est interdit que l'article ne soit plus long que dix pages, mais aucune longueur minimale n'est établie. Cette lecture correspond à la portée où le modal *doit* domine le comparatif *moins*. Selon l'interprétation en (8b), la longueur minimale pour l'article est un nombre de pages qui est en dessous de dix et il n'y a pas de longueur maximale définie dans ce scénario. On obtient cette lecture si le mouvement de *moins que ça* vise une position plus haute que *doit*.

Dans certains contextes, le mouvement du DegP donne lieu à une LF dont la représentation sémantique n'est pas une formule bien construite, ou bien la formule résultante est équivalente à celle correspondant à la portée étroite du DegP. Par exemple, la portée large de *plus* par rapport à la négation fait référence au degré maximal que *x* n'est pas. Puisque les degrés ne sont pas sur une échelle finie, ce maximum n'est pas défini.

- (9) Jean n'est pas plus grand que Marc.
 a. $\neg(\max\{d : \text{grand}(\text{Jean}, d)\} > \max\{d : \text{grand}(\text{Marc}, d)\})$
 b. $\max\{d : \neg\text{grand}(\text{Jean}, d)\} > \max\{d : \neg\text{grand}(\text{Marc}, d)\}$

Puisque (9) n'est effectivement pas ambiguë, il semblerait que cette analyse sémantique des comparatifs soit particulièrement adéquate³. Par contre, la dérivation syntaxique qui nous permet lie cette sémantique à l'ordre des mots met en jeu une règle obligatoire d'extraposition. En effet, si ce mouvement n'est pas effectué, le résultat est une phrase agrammaticale :

- (10) *Jean est plus que Marie grand.

L'extraposition est une règle qui est généralement invoquée pour indiquer un mouvement *optionnel* d'un constituant vers la droite. Par exemple, dans la phrase suivante, la proposition relative peut être extraposée à droite d'un adverbe, mais la phrase correspondante dans laquelle ce mouvement ne s'est pas produit reste néanmoins grammaticale.

- (11) a. J'ai rencontré un gars hier que tu aurais beaucoup aimé.
 b. J'ai rencontré hier un gars que tu aurais beaucoup aimé.

Ainsi, le caractère obligatoire de l'extraposition de la proposition de degré dans les comparatifs ne découle d'aucun principe plus général et n'est pas

³ En fait, certaines interprétations qui ne sont pas attestées chez les locuteurs sont produites par cette syntaxe. Par exemple, la phrase suivante devrait pouvoir être vraie si Jean est plus grand que la plus petite des filles (Larson (1985)).

- i) Jean est plus grand que toutes les filles.
 $\max\{d : \text{Jean}, d\} > \max\{d : \forall x[\text{fille}(x) \rightarrow \text{grand}(x, d)]\}$ (*plus* > \neg)

Le deuxième ensemble dans cette formule identifie le degré maximal *d* tel que toutes les filles sont grandes au moins à *d*. Ce degré sera tout naturellement la taille de la plus petite fille du groupe concerné.

une propriété habituelle de ce mouvement. Pour éviter ce problème, Bhatt & Pancheva (2004) proposent une dérivation alternative qui ne fait pas usage de la notion d'extraposition.

3. Bhatt & Pancheva (2004)

Selon l'analyse de Bhatt & Pancheva (2003), le fait que la proposition en *que* se trouve à droite de l'adjectif plutôt que directement après le morphème comparatif s'explique par le fait que celle-ci est générée en position de complément du morphème de degré, mais seulement une fois celui-ci déplacé par une règle semblable à QR. Il s'agit donc d'un cas de fusion tardive, puisque la proposition est générée après que certains mouvements se soient produits. Ils adoptent la proposition de Fox & Nissenbaum (1999) selon laquelle QR adjoint l'élément déplacé à droite d'un noeud de type <t>. Voici un exemple de cette dérivation :

- (12) 1- Jean est plus grand.
 2- [[Jean est plus grand] plus]
 3- [[Jean est plus grand] plus que Marc]

La copie initiale de *plus* est prononcée et est interprétée comme une variable de degrés, alors que la copie supérieure n'est pas prononcée et est interprétée entièrement (comme en (6)). Le résultat est une LF identique à celle proposée par Heim (2000), mis à part que le DegP *plus que Marc* est adjoint à droite. Puisque les règles de composition (*application fonctionnelle*, dans ce cas) ne sont pas sensibles à l'ordre linéaire des constituants, mais seulement aux relations hiérarchiques, cette différence n'affecte pas l'interprétation. Aussi, puisque la copie supérieure n'est pas prononcée, sa position n'affecte pas la prononciation de la copie originale. Cette dérivation syntaxique permet donc de relier l'ordre des mots dans la phrase avec une LF qui est interprétable en utilisant la sémantique présentée dans la section précédente et sans faire appel à une règle d'extraposition obligatoire.

Cette dérivation permet d'étudier plus en détails le comportement de la proposition de degré, en particulier la portée de celle-ci. Les prédictions empiriques faites par cette approche sont nombreuses et nous les étudierons plus en détails à la section 5. Mais d'abord, les constructions de degré en français présentent un variation dans la position du morphème comparatif qui ne se prête pas facilement à l'analyse présentée dans cette section.

4. Constructions de degré discontinues

En français québécois⁴, il est possible de trouver le morphème de degré dans plusieurs positions dans la phrase, généralement sans effet sémantique. De

⁴ De manière générale, les locuteurs québécois acceptent facilement ces phrases, avec l'interprétation voulue. Par contre, les locuteurs européens que j'ai consultés refusent presque systématiquement les comparaisons discontinues, sauf lorsque la comparaison

manière générale, on peut trouver ce morphème soit directement devant l'adjectif qu'il modifie ou le NP sur lequel il quantifie, soit dans une position plus haute dans la structure, entre l'auxiliaire et le participe passé⁵.

- (13) a. Jean a été *plus rapide* que moi.
b. Jean a *plus été rapide* que moi.

La phrase (13a) est parfaitement synonyme à (13b) et aucune différence de contexte n'est pertinente à cette variation; on ne trouve pas non plus de différence de focus. Étant donné que selon l'analyse sémantique décrite à la section 2, le morphème de degré n'est pas interprétable dans sa position de base pré-adjectivale (13a), la possibilité de trouver cet élément plus haut dans la structure s'analyse naturellement comme une instance *visible* de mouvement nécessaire à l'interprétation.

Cette proposition est d'autant plus attirante que le mouvement du morphème de degré vers la position où il se trouve en (13b) le place à un endroit où il est directement interprétable, puisque cette position est de type t. En effet, si l'on admet que l'auxiliaire encode des propriétés aspectuelles n'affectant pas la structure *interne* de l'événement et que le sujet est généré à l'intérieur du VP (Koopman & Sportiche (1991)), la projection maximale d'un VP est de type propositionnel.

Il est évident que si cette analyse est correcte, le fait que QR puisse être visible en français nous permet de voir clairement la position d'atterrissage de ce mouvement, et de constater que celle-ci n'est *pas à droite*. Je propose que dans un cas comme (13b), la structure de surface est identique à la LF correspondante (mis à part la présence d'une trace à LF, invisible en surface, et le contenu de la proposition de degré). (13b) aurait ainsi la représentation suivante :

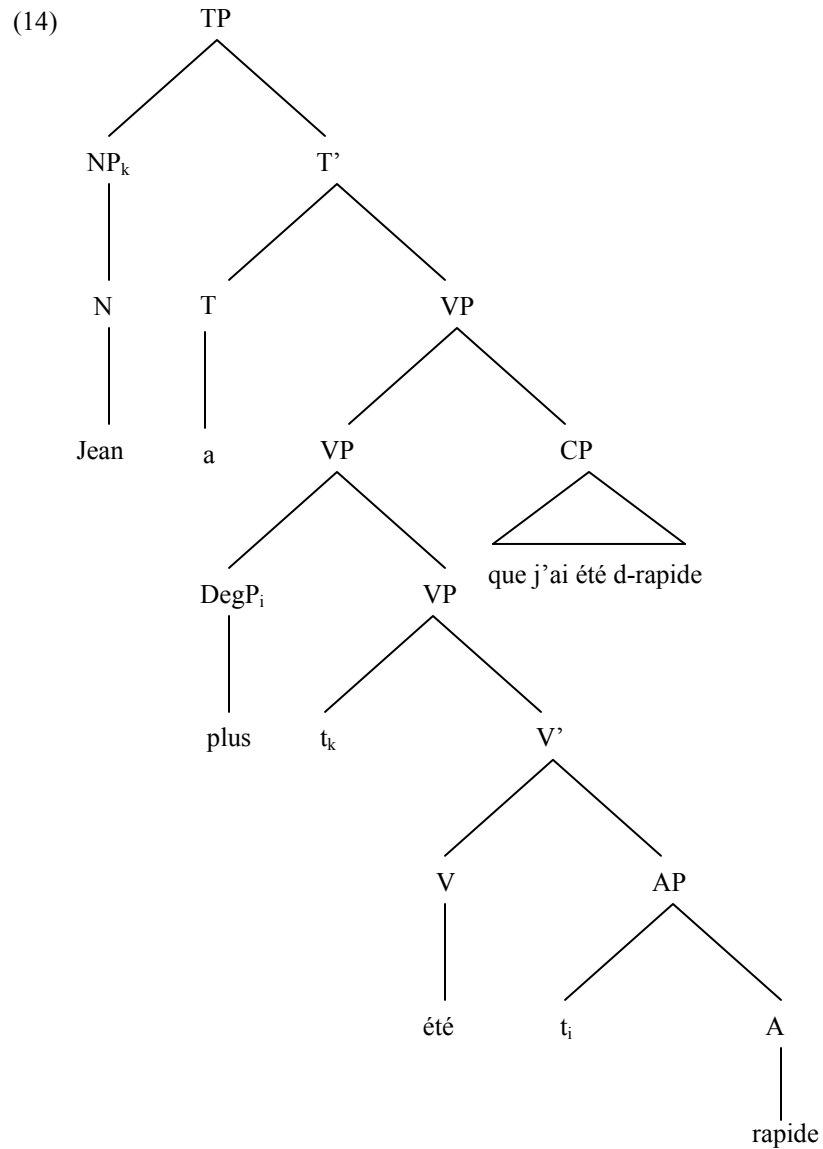
met en jeu des quantités, donc avec NP plutôt qu'un élément scalaire. Par exemple, ces locuteurs acceptent facilement i), mais refusent ii)

- i) J'ai plus vu de film que toi.
ii) J'ai plus été adroit que toi.

⁵ Bien sûr, cette position n'est identifiable que si l'on utilise un temps synthétique, mettant en jeu un auxiliaire et un participe passé. Avec un temps simple, le mouvement du verbe à T efface entièrement la différence de position de *plus* :

- i) Jean est plus t_{est} rapide que moi.
ii) Jean est t_{est} plus rapide que moi.

Pour cette raison, j'utiliserai le passé composé dans tous les exemples concernant cette position.



L'analyse sémantique proposée à la section 2 peut être directement appliquée à cette structure et produire les bonnes conditions de vérité, en changeant simplement l'ordre dans lequel le morphème de degré prend ses arguments.

Comme Bhatt & Pancheva, je considère que la proposition de degré est fusionnée à la même position que le lieu d'atterrissage du morphème de degré.

Principalement, j'abandonne l'idée que la proposition de degré est projetée syntaxiquement comme un *complément* du morphème de degré. La position de fusion n'est donc pas déterminée par les propriétés de sélection syntaxique du morphème de degré, mais plutôt par la nécessité de créer une structure qui sera ultimement interprétable. En ce sens, la position de la proposition de degré est déterminée par le même type de considération que celle des propositions relatives ou des propositions adjointes à la principale : celles-ci doivent se trouver dans une position sœur à un constituant avec lequel ils peuvent être interprétées, mais elles ne sont pas sélectionnées par ceux-ci. Puisque les propositions de degré sont de type $\langle d, t \rangle$, elles ne sont interprétables que dans un nombre très restreint de positions. Il n'est donc pas nécessaire de restreindre leur distribution davantage en faisant appel à la notion de sélection syntaxique.

La proposition de Bhatt & Pancheva selon laquelle QR vise une position à droite repose largement sur deux préalables théoriques. D'abord, les règles de composition sémantique doivent pas être sensibles à l'ordre linéaire des constituants. Puisque cette proposition est au cœur du cadre d'analyse sémantique de Heim & Kratzer (1998), adopté par Bhatt & Pancheva, cette particularité de leur proposition est sans danger. Par contre, il est aussi crucial à leur analyse que le mouvement nécessaire pour l'interprétation ne soit pas visible, de manière à permettre au morphème de degré d'être prononcé dans sa position de base en SpecAP. Cette propriété n'est pas fondamentale à la structure de la grammaire comme l'application des règles d'interprétation, mais elle varie plutôt de manière paramétrique entre diverses langues. (cf. Brody (1990) pour le fameux cas de QR visible en hongrois) En anglais, ce mouvement est toujours invisible, alors qu'en français, il semble être possible d'effectuer ce mouvement de manière visible.

Puisque les constructions comparatives présentent des ambiguïtés de portée dans certaines conditions particulières, cette nouvelle analyse suggère qu'il devrait être possible de trouver une interaction entre la position du morphème de degré et les différentes interprétations de portée de celui-ci. C'est effectivement ce que l'on trouve dans un cas comme (15) :

- (15) a. Jean a dû travailler moins longtemps que Caroline.
 b. Jean a dû moins travailler longtemps que Caroline.
 c. Jean a moins dû travailler longtemps que Caroline.

Ces trois phrases diffèrent uniquement par la position du comparatif *moins*. En (15a), celui-ci se trouve directement devant l'adverbe scalaire *longtemps*, dans sa position 'canonique'. La phrase est conséquemment ambiguë puisqu'on retrouve aussi le verbe intensionnel *devoir* plus haut dans la phrase. L'interprétation correspondant à l'ordre de surface (où *devoir* a portée sur *moins*) affirme que Jean n'avait pas le droit de travailler plus longtemps que Caroline. La quantité maximale de travail que Jean a le droit de faire est donc fonction du travail que Caroline fait : si Caroline travaille 40 heures, Jean ne peut donc pas faire plus que 39 heures. L'autre interprétation, résultant de la

portée large de *moins* par rapport à *moins*, nous dit que Jean et Caroline ont des obligations différentes : le minimum de travail que Jean doit faire et moins élevé que le minimum d'heures de Caroline. Par exemple, Jean pourrait être obligé de travailler au moins 20 heures par semaine, alors que Caroline doit en faire au moins 25. Cette lecture ne fait pas référence à la quantité *maximale* de travail que ces deux personnages doivent accomplir, mais bien à la quantité *minimale*.

L'analyse sémantique présentée à la section 2 prédit adéquatement cette ambiguïté et nous donne les représentations sémantiques suivantes pour ces deux lectures :

- (16) a. $\forall w \in \text{Acc}: \max\{d: \text{Jean travaille d-longtemps}\} <$
 $\max\{d: \text{Caroline travaille d-longtemps}\}$
 b. $\max\{\forall w \in \text{Acc}: d: \text{Jean travaille d-longtemps}\} <$
 $\max\{\forall w \in \text{Acc}: d: \text{Caroline travaille d-longtemps}\}$

En contraste, les phrases (15b) et (15c) ne sont pas ambiguës. En effet, (15b) ne peut être interprétée qu'avec l'auxiliaire modal ayant portée sur *moins*, alors que (15c) n'a que l'interprétation correspondant à la relation inverse. Dans les deux cas, la seule interprétation possible reflète l'ordre des mots en surface.

La perte d'ambiguïté dans les constructions où le morphème de degré n'est pas dans sa position canonique est simplement un cas de la généralisation de Aoun, Hornstein & Sportiche (1981), selon laquelle un constituant déplacé de manière visible ne peut pas subséquemment être déplacé par un mouvement furtif. Cette généralisation explique par exemple pourquoi une phrase contenant un mouvement qu- partiel (vers une position enchâssée) ne peut pas être interprétée comme une question directe. C'est-à-dire que (17a) n'est pas synonyme à (17b) :

- (17) a. Paul a dit qui_k tu as appelé t_k.
 b. Paul a dit que tu as appelé qui?

(17a) ne peut pas être interprété comme une question directe puisque *qui* a déjà été déplacé de manière visible jusqu'à la tête de la proposition enchâssée. (17b), en contraste, est une forme légitime pour une question en français : puisque *qui* n'a pas été déplacé en surface, ce mot peut donc être déplacé par un mouvement qu- furtif jusqu'en SpecCP de la proposition principale.

On peut appliquer exactement le même raisonnement aux constructions comparatives en (15). Lorsque le morphème de degré se trouve dans la position où il a été généré, rien n'empêche qu'il soit déplacé à LF. De plus, rien ne contraint les positions qui peuvent être visées par ce mouvement, si ce n'est des contraintes d'interprétabilité. Puisqu'il doit atteindre un nœud de type t pour donner un résultat interprétable, *moins* peut se déplacer vers la position supérieure de la proposition enchâssée, ou la position supérieure de la proposition principale. L'ambiguïté de (15a) provient de ces deux positions possibles pour *moins*. Selon l'analyse que je propose, la position de *moins* en

(15b) est le résultat d'un mouvement visible vers une position interprétable (en haut de la proposition enchâssée). Puisque ce mouvement est visible, le morphème de degré ne peut pas se déplacer plus haut dans la structure à LF, comme *qui* ne peut pas se déplacer plus haut en (15a). (15c) est semblable, sauf que c'est plutôt la reconstruction de *moins* vers une position inférieure qui est impossible dans ce cas..

Ces données démontrent que le mouvement visible du morphème de degré interagit avec les lectures possibles exactement de la même manière que le mouvement furtif ne le fait. Ces faits portent fortement à croire qu'il s'agit ainsi du même mouvement, qui peut librement être visible ou furtif en français québécois. Cela nous permet de voir que le mouvement ne vise pas une position à droite de son lieu d'atterrissage, comme le proposent Bhatt & Pancheva, puisque cette opération donnerait lieu à des phrases comme (18) :

(18) *Jean est grand plus que Marie.

Il est intéressant de noter que le paradigme illustré en (15) peut être reproduit avec des morphèmes de degré qui sont parfois décrits comme impliquant le même type de dérivation que les comparatifs, notamment *trop* et *assez* (von Stechov (1984), Heim (2000), Hacquard (2005), Meier (2003), etc.). Dans ce type d'analyse, la proposition infinitive en *pour* joue un rôle syntaxique similaire à la proposition de degrés dans les comparatifs (mais sa contribution sémantique est bien différente). La variabilité de la position de ces mots par rapport à l'élément scalaire auquel il est associé, ainsi que les diverses lectures de portée qui en résultent reflètent exactement les faits décrits plus haut concernant *moins* :

- (19) a. Jean a voulu être trop connu pour être engagé.
 b. Jean a voulu trop être connu pour être engagé.
 c. Jean a trop voulu être connu pour être engagé.

(19b) n'a que l'interprétation selon laquelle ce que Jean voulait était d'être si connu qu'il ne pourrait pas être engagé (on en comprend qu'il ne voulait pas être engagé). En contraste, la phrase (19b) affirme que le niveau de notoriété désiré de Jean était incompatible avec le fait d'être engagé. Cette interprétation serait pertinente par exemple dans un contexte où Jean est un musicien et son employeur potentiel désirait engager quelqu'un qui n'ai pas des ambitions trop élevées. Comme plus haut, (19a) possède ces deux lectures.

Ce parallèle entre les constructions comparatives et celles en *trop* et *assez* supporte l'approche selon laquelle ces deux catégories de structures de degrés complexes peuvent être décrites par des mécanismes syntaxiques très similaires, ainsi qu'une sémantique ayant au moins en commun la notion de quantification sur les degrés (von Stechov (1984), Heim (2000), Meier (2003), Matushansky (2002), *contra* Hacquard (2005)).

Avant d'accepter ces arguments, il faut souligner que la proposition de Bhatt & Pancheva concerne les comparatifs en anglais plutôt qu'en français. Par

contre, ces constructions sont généralement très semblables entre ces deux langues. En fait, je n'ai réussi à identifier aucune autre différence, exceptée la possibilité de trouver le morphème de degré dans une position plus haute dans la structure en français. Pour cette raison, je considère qu'il est hautement plausible que les comparatifs soient dérivés de manière semblable dans les deux langues et que toute théorie portant sur la syntaxe et la sémantique des comparatifs devrait ainsi couvrir à la fois les données du français et celles de l'anglais.

5. Quelques conséquences

Bhatt & Pancheva dérivent un grand nombre de conclusions à partir de leur analyse. Dans cette section, je tenterai de démontrer que ma proposition peut accommoder ces faits tout aussi efficacement que leur proposition.

5.1 Condition C

La structure que je propose à la section 4 fait des prédictions claires quant aux relations de dominances entre les constituants de la proposition principale et ceux de la proposition de degré. Ces prédictions peuvent être vérifiées en observant le comportement des expressions référentielles lorsqu'un pronom co-indexé se trouve dans la même phrase. Si le pronom domine cette expression, la phrase devrait être jugée agrammaticale, étant donné que la condition C de la théorie du liage stipule qu'une expression référentielle doit toujours être non-liée.

Les prédictions principales sont les suivantes. D'abord, puisque la proposition de degré s'attache au niveau le plus élevé du VP et que le sujet doit se déplacer hors du VP pour recevoir le cas nominatif, le sujet domine nécessairement tous les constituants de la principale et de la proposition de degré. Pour cette raison, il devrait être impossible de construire une phrase grammaticale comportant un sujet pronominal co-indexé avec une expression référentielle dans la proposition de degré. Cette prédiction se trouve vérifiée dans les exemples suivants.

- (20) a. *Il_k m'a fait un meilleur diner que Maxime_k ne l'a jamais fait pour lui-même.
 b. Maxime_k m'a fait un meilleur diner qu'il_k ne l'a jamais fait pour lui-même.

(20a) est agrammaticale parce que *il* domine *Maxime*, une expression référentielle, ce qui est une violation claire de la condition C. En échange, (20b) est grammaticale parce que la relation de dominance est inversée et qu'un pronom peut être dominé par une expression co-indexée ne se trouvant pas dans la même proposition.

En ce qui concerne les constituants internes au VP, la structure en (14) prédit qu'aucune relation hiérarchique ne devrait être attestée entre les

arguments internes du verbe (ses compléments) et les constituants de la proposition de degré. En effet, puisque cette dernière est adjointe au VP dans une position plus haute que tous les autres arguments internes, aucune relation de c-commande ne peut être établie entre les constituants de ces projections maximales. Notez au passage que le sujet de la proposition de degré ne domine pas le reste du VP de la principale puisque la tête du CP, *que*, se trouve plus haut que cet élément.

- (21) a. J'ai cuisiné un meilleur dîner pour Maxime_k qu'il_k ne le fait jamais pour lui-même.
 b. J'ai cuisiné un meilleur dîner pour lui_k que Maxime_k ne le fait jamais pour lui-même.

Le pronom *il/lui* peut être interchangé avec l'expression Max sans affecter la grammaticalité de la phrase. J'en conclus donc qu'aucune relation hiérarchique ne tient entre ces deux constituants. La structure proposée en (14) prédit exactement cette absence de relation, ce qui supporte directement cette hypothèse.

Les prédictions de Bhatt & Pancheva sont très semblables à celles présentées ici, mais pour des raisons profondément différentes. Tel que mentionné à la section 4, l'analyse que je propose repose sur l'idée que la position de fusion de la proposition de degré n'est pas une conséquence d'une règle de sélection *syntactique* entre le morphème de degré et cette proposition, mais plutôt par une restriction *sémantique* : tout autre position de fusion résulterait en une structure ininterprétable, puisque la proposition de degré dénote un ensemble de degrés et n'est donc interprétable qu'en présence d'un opérateur de degrés. Bhatt & Pancheva proposent plutôt que la fusion tardive de cette proposition est une conséquence de la non-conservativité des morphèmes de degré.

5.2 La conservativité dans les comparatifs

En tant qu'opérateurs quantificationnels, les propriétés sémantiques des morphèmes de degré peuvent être décrits selon les mêmes axes que les déterminants, plus particulièrement en ce qui nous concerne en fonction de leur conservativité.

Un quantificateur conservatif est un type de quantificateur qui ne porte attention qu'aux éléments qui font partie de sa restriction, négligeant ainsi tous les individus qui ne sont pas membres de son premier argument. Plus formellement :

- (22) Un déterminant D est conservatif si et seulement si pour tout A , $B \subseteq E : D_E AB \leftrightarrow D_E A (A \cap B)$.

Cette propriété est généralement considérée comme universelle pour les déterminants des langues naturelles (Keenan & Stavi (1986)). Par contre, les

quantificateurs de degrés semblent faire exception à cette règle. En effet, si l'on prend une version simplifiée de la dénotation de *plus*, il est facile de voir que ce quantificateur n'est pas conservatif :

$$(23) \quad \begin{aligned} [\text{plus } A \text{ B}] &= A \subset B \\ A \subset B &\neq A \subset (A \cap B) \end{aligned}$$

Bhatt & Pancheva font largement usage du fait que *plus* n'est pas conservatif. Empruntant la théorie des traces de Fox (2001), ils démontrent que la fusion de la proposition de degré en position de complément de *plus* laisserait une trace d'un type qui résulterait en une dénotation contradictoire (comme la deuxième ligne de (22)) pour toute phrase contenant cette structure. (Pour plus de détails quant aux mécanismes précis, voir Bhatt & Pancheva (2004), pp. 38-41.) La fusion hâtive de la proposition de degré est donc rejetée parce qu'elle résulterait systématiquement en une contradiction.

Par contre, cette explication pour le phénomène repose sur deux présuppositions erronées. D'abord, la structure qu'ils tentent de rejeter n'a comme défaut qu'elle est non-informative. Les auteurs présument donc que la grammaire filtre les structures non-informatives et les rendent ainsi agrammaticales. Cette affirmation est clairement trop forte, comme l'atteste la fameuse ambiguïté de Russell :

$$(24) \quad \text{Jean pense que ton bateau est plus long qu'il ne l'est.}$$

Cette phrase a une interprétation cohérente selon laquelle Jean se trompe au sujet de la longueur du bateau, mais elle a aussi une interprétation qui affirme que Jean, étrangement, a une pensée contradictoire : que le bateau est d'une longueur qui est plus grande que la longueur du bateau. Puisque cette interprétation est accessible aux jugements natifs, on doit en conclure que la grammaire peut générer des constructions contradictoires et que celles-ci ne sont pas filtrées par la composante sémantique de la grammaire.

De plus, ce ne sont pas tous les morphèmes comparatifs qui sont non-conservatifs. L'exemple le plus clair est *aussi* :

$$(25) \quad [\text{aussi } A \text{ B}] = A \subseteq B$$

Cette dénotation est clairement conservative (c'est d'ailleurs la même dénotation que *tous*, mis à part qu'elle me en jeu des ensembles de degrés, non pas d'individus). Pourtant, la fusion hâtive est tout aussi impossible pour une proposition de degrés associée à *aussi* qu'à *plus* :

Pour remédier à ces problèmes, Bhatt & Pancheva suggèrent dans un article subséquent (Bhatt & Pancheva (2007)) que la sensibilité de la grammaire à la conservativité est plus complexe que ce qui est décrit plus haut. Plus précisément, ils proposent que la grammaire filtre toutes les structures pouvant *potentiellement* créer des résultats contradictoires si un quantificateur non-conservatif y était inséré. Cette proposition arrive adéquatement à éliminer

toutes les structures impliquant la fusion hâtive d'une proposition de degré (et tout mouvement de celle-ci, d'ailleurs), mais se bute encore contre les situations où des contradictions sont effectivement créées (cf. (24)).

La dérivation que je suggère dans cet article évite entièrement ce problème en postulant que la proposition de degré n'est pas un complément du morphème de degré. Il n'est donc pas nécessaire de filtrer la situation où cette proposition serait générée à l'intérieur du DegP le plus bas, puisqu'aucun mécanisme ne permet de la générer à cet endroit. Le statut de proposition adjointe force la proposition à s'attacher à un niveau plus élevé, notamment le VP maximal. En ne faisant aucune référence à la conservativité des quantificateurs impliqués, il est donc possible d'éviter les embûches qui suivent nécessairement du fait que ce ne sont pas tous les morphèmes de degré qui sont non-conservatifs.

6. Conclusion

Dans cet article, je propose une nouvelle dérivation pour les constructions comparatives (et peut-être aussi d'autres constructions de degré complexes comme celles en *trop* et *assez*). En abandonnant l'idée que la proposition de degré est un complément, cette analyse permet de conserver l'analyse quantificationnelle généralement acceptée pour ces constructions, tout en évitant les écueils qui découlent d'un traitement qui implique une règle d'extraposition obligatoire et plus ou moins définie et de l'analyse de Bhatt & Pancheva basée sur la non-conservativité des morphèmes de degré. Par manque d'espace, je n'ai pas abordé le sujet de la résolution d'Antecedent Contained Deletion dans les comparatifs (Wold (1995)), ni de la corrélation entre la portée du morphème et de la proposition de degré. Les prédictions empiriques faites sur ces points par mon analyse sont essentiellement les mêmes que celles de Bhatt & Pancheva, malgré que encore une fois pour des raisons bien différentes.

Cette analyse laisse de côté un aspect important des analyses traditionnelles, par contre. En effet, il semble y avoir, au moins en anglais, des restrictions sélectionnelles entre le morphème comparatif et la proposition de degré : *more* exige une proposition en *than*, alors que *as* requiert une proposition en *as* encore. (Le français ne présente aucune sélection de cette sorte.) Traditionnellement, de telles restrictions sont décrites en terme de sélection de la tête d'un complément par une autre tête. Un verbe sélectionne la tête de ses compléments PP, par exemple. L'incorporation de ces données est laissée ici à des recherches futures.

Références

- Aoun, Joseph, Norbert Hornstein, and Dominique Sportiche. 1981. Some aspects of wide scope quantification. *Journal of Linguistic Research* 1:69–95.
- Bhatt, Rajesh, Roumyana Pancheva. 2004. Late Merger of Degree Clauses. *Linguistic Inquiry*. 35: 1-45.

- Bhatt, Rajesh and Roumyana. Pancheva 2007. "Degree Quantifiers, Position of Merger Effects with their Restrictors, and Conservativity" In C. Barker and P. Jacobson (eds.) *Direct Compositionality*, Oxford University Press. 306-335.
- Bresnan, Joan. 1973. The syntax of the comparative clause construction in English. *Linguistic Inquiry* 4: 275–343.
- Cresswell, Maxwell. 1976. The semantics of degree. In *Montague Grammar*, ed. by Barbara Partee, 261–292. New York: Academic Press.
- Fox, Danny, and Jon Nissenbaum. 1999. Extraposition and scope: A case for overt QR. In *WCCFL 18*, ed. by Sonya Bird, Andrew Carnie, Jason D. Haugen, and Peter Norquest, 132–144. Somerville, Mass.: Cascadilla Press.
- Hacquard, Valentine. 2005. "Aspect and Actuality Entailments: Too and Enough Constructions", in E. Maier, C. Bary, J. Huitink (eds.) *Proceedings of Sinn und Bedeutung IX*, pp. 116-130.
- Heim, Irene. 2000. "Degree Operators and Scope" in B. Jackson and T. Matthews (eds.) *Proceedings of SALT 10*, CLC Publications, Cornell University.
- Kennedy, Christopher (1997). *Projecting the Adjective*. PhD dissertation, University of California, Santa Cruz.
- Lechner, Winfried: 2001. 'Reduced and phrasal comparatives', *Natural Language and Linguistic Theory* 19, 683–735.
- Lechner, Winfried: 2004 *Ellipsis in Comparatives*. Mouton de Gruyter, Berlin.
- Matushansky, O. 2002. *Movement of Degree/Degree of Movement*. PhD dissertation., MIT.
- Meier, Cecile: 2003 "The Meaning of *too*, *enough* and *so... that*". *Natural Language Semantics* 11.
- Seuren, P. A. 1973. "The Comparative. In *Generative Grammar in Europe*", eds. F. Kiefer and N. Ruwet, 528–564. Dordrecht: Riedel.
- Stechow, Arnim, von. 1984. Comparing Semantic Theories of Comparison. *Journal of Semantics* 3.
- Williams, Edwin. 1974. *Rule ordering in syntax*. PhD dissertation, MIT, Cambridge, Mass.
- Wold, Dag. 1995. Antecedent-contained deletion in comparative constructions, Ms., MIT, Cambridge, Mass.